



**Stadt Biel**  
**Ville de Bienne**

Soziales  
Affaires sociales



## **Département des affaires sociales**

# **Équipe de conduite et cadres**

### **Qui sommes-nous ?**

Notre équipe de conduite bien formée bénéficie d'une large expérience et de connaissances pratiques. Nous dirigeons le Département des affaires sociales et ses différents services. Nous recevons des suggestions dans les domaines de l'administration, des finances, du droit et de la gestion, mais aussi du travail social, des systèmes de sécurité sociale et du travail d'intégration. Notre équipe de conduite et nos cadres ont mené des carrières professionnelles variées. Quand il faut repourvoir un poste, nous recherchons un profil qui couvre les besoins du département et qui tient compte des défis à venir. L'élément essentiel qui nourrit l'équipe de conduite: le «feu intérieur» pour les questions sociales et sociétales et la volonté de faire bouger et changer les choses – pour Bienne et les personnes qui y habitent.

## **Que faisons-nous ?**

Avec les collaboratrices et collaborateurs responsables du personnel et des questions thématiques, nous assumons la responsabilité de l'orientation stratégique de nos activités et de leur mise en œuvre opérationnelle. Nous prenons des décisions spécialisées essentielles en étroite collaboration avec l'autorité sociale. Les organes politiques fixent le cadre légal en s'appuyant sur les informations de base, les faits et les propositions que leur remet le Département des affaires sociales. Nos qualifications, notre riche expérience et notre réseau engagé dans le domaine social aux niveaux communal, cantonal et national sont des conditions indispensables pour mener à bien cette tâche. Le Département des affaires sociales participe aussi à des études scientifiques et à des projets orientés sur la pratique.

## **Comment travaillons-nous ?**

L'équipe de conduite du département laisse une grande marge de manœuvre aux responsables de services. Les discussions, les débats, les travaux de planification et de coordination et les prises de décision sont nombreux au sein de la direction commune. Avec les cadres du département (les responsables de la conduite du personnel), nous discutons périodiquement des questions de conduite et les développons. Un thème sur lequel nous mettons l'accent chaque année nous aide à progresser, par exemple «feed-back» (2021) ou «culture de conduite» (2022). Nous documentons en toute transparence nos axes principaux, nos activités, notre réseautage, nos projets et nos mesures dans le cadre de nos travaux de planification et en informons l'ensemble du personnel via intranet. De la sorte, toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs sont au courant de nos orientations et de la mise en œuvre de nos activités. Cela leur permet de suggérer des idées à ce sujet. Grâce à une bonne planification, des stratégies et un suivi optimisé, nous essayons d'obéir à la règle de la transparence, aussi à notre niveau supérieur.

## **En quoi notre action est-elle importante ?**

Diriger peut prendre bien des sens différents. Au Département des affaires sociales, nous visons toujours à suivre le principe des «bonnes pratiques», c'est-à-dire à adopter les meilleures méthodes. En parallèle, nous créons une culture qui les favorise. Nous n'avons pas encore atteint notre but, mais avons franchi des étapes importantes dans la bonne direction. Et c'est là l'essentiel: qui veut escalader une montagne doit rester en mouvement et avancer pas à pas. Le Département des affaires sociales est heureux de parcourir ce chemin accompagné de nombreux partenaires qui donnent aussi le meilleur d'eux-mêmes.